



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

CNIG

Conseil national
de l'information
géolocalisée

Travaux des pôles et commissions

La « Fabrique des standards »

Commission des standards

Commission Règles et qualité

- Groupe de travail pour l'établissement d'un standard des standards
- Collaboration DINUM pour la diffusion des standards du CNIG sur [schema.data.gouv](https://schema.data.gouv.fr).
Avec un label « CNIG »

Le collectif « CICCLO »

Pôle de coordination avec les territoires

- Collectif pour la mise en commun des composants logiciels des plateformes de données rassemble les différentes communautés logicielles travaillant pour les plateformes de données territoriales.

Principaux travaux

Nouveaux Groupes de travail

Commission Besoins et usages

[Groupe de travail sur les données géolocalisées en santé](#), animé par les acteurs du projet « Green data for Health » .

Commission Règles et qualité

[Groupe de travail Ethique de l'usage de la donnée et de l'information géolocalisée](#), réflexion, partage de bonnes pratiques et recommandations concernant les enjeux éthiques découlant de cas d'usage concrets impliquant le traitement de données géolocalisées/géolocalisables.

Principaux travaux

Commission des standards

GT bâtiment : définition du bâtiment validé, mise en place du site <https://rnb.beta.gouv.fr/>.

Groupe de travail paysages : standard en voie d'achèvement.

GT Energies renouvelables : lien avec portail de ZAE nR

GT Standard adresse : standard en consultation en décembre, validation prévue en mars 2024

Commission Modèles économiques

Etude économique de l'écosystème géonumérique : livraison du rapport fin décembre

Commission Géopositionnement

Création d'un comité français pour les activités géodésiques de l'UN-GGIM,

Nouveau groupe de travail sur « imagerie et positionnement »

Rapport du groupe de travail « Usage des infrastructures géodésiques », recherche financement de l'étude

Conférences en ligne

Commission Europe et international

- [Noms de lieux étrangers : enjeux culturels pour les uns, politiques pour les autres \(4 octobre 2023\)](#)
- [Le différend frontalier Franco-Italien au sommet du Mont-Blanc \(19 septembre 2023\)](#)

Communication

- **Site du CNIG** : 6000 visites / mois
- **Nouvelle lettre d'information** mensuelle info-CNIG : 3500 abonnés
- **Rapport annuel 2022**, publication web et diffusion d'une plaquette aux Ministres représentés au CNIG, président de l'Assemblée nationale, président du Sénat, président du CESE, présidents des conseils régionaux et présidents des collectivités territoriales uniques, ainsi qu'aux parlementaires.

Travaux 2023 en chiffres

Pôle innovation et prospective :

1 atelier, **2** conférences

- Commission besoins et usages : **4** réunions, 1 GT
- Commission Modèles économiques : **3** réunions, 1 GT
- Commission Europe et international : **3** réunions, 2 GT

Pôle de coordination avec les territoires :

Réunion du pôle : **4** réunions

- Comité de déploiement de la BAN : **4** réunions
- Comité de coordination des bases d'occupation du sol : **4** réunions , 1 GT
- Lancement du comité de coordination PCRS : **4** réunions , 4 GT
- Lancement du collectif CICCLO : **1** réunion

Commissions expertes :

- Commission des standards : **4** réunions , **18** GT
- Commission Règles et qualité : 3 réunions, 3 GT
- Commission Nationale de Toponymie : **3** réunions, **3** sous-commissions
- Commission géopositionnement : **2** réunions , 4 GT

Au total, environ 600 participants



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

CNIG

Conseil national
de l'information
géolocalisée

Validation de standards

Validation des standards CNIG

Rappel du processus de validation des standards

- Après un appel à commentaires public les projets de standard sont amendés et soumis à la Commission des Standards. Il sont dès lors considérés comme "validés" et utilisables sous son autorité.
 - Le label CNIG passe par l'adoption finale en Conseil Plénier.
 - Un standard est d'abord un guide harmonisé et compatible avec le contexte juridique européen. Son caractère réglementaire et obligatoire n'apparaît que quand la loi y fait référence et dès lors il devient obligatoire et il évolue avec elle.
-

2 standards CNIG en attente de validation

Deux standards élaborés par le GT Aménagement, validés par la commission des standards :

Standard Friches v2022-12,

La reconquête des friches constitue un enjeu majeur d'aménagement durable des territoires pour répondre aux objectifs croisés de revitalisation urbaine, de limitation de la consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers participant à la promotion de la sobriété foncière dans une volonté de "zéro artificialisation nette" (ZAN).

Le standard "friches" est le standard d'échange décrivant la structure et le contenu des données permettant d'identifier et de caractériser les friches. Il a vocation à être partagé par tous les maîtres d'ouvrage d'inventaires territoriaux de friches qui s'inscriront dans la démarche du Réseau des Inventaires Territoriaux de Friches (RITF).

Standard Sites Economiques v2023-10

La plupart des territoires mènent des actions pour renforcer la connaissance de leur foncier économique. Nombre d'entre eux ont développé des modèles de données pour inventorier et caractériser les ZAE et autres sites économiques. Le standard national d'échange de données « Sites économiques » est destiné à homogénéiser les données produites, assurer leur interopérabilité et en particulier dresser l'inventaire des ZAE par les EPCI en application de l'article 220 de la loi Climat et Résilience.



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

CNIG

Conseil national
de l'information
géolocalisée

Conclusion